Mission 7 : Management, pilotage et animation territoriale					
	Objectifs	**Attendus**	**Indicateurs et guide d'auto-évaluation**		
			Niveau de qualité socle	**Niveau de qualité +**	**Niveau de qualité ++**
1	**Concilier qualité de service et efficience de la réponse de la MDPH**	Il s'agit d'engager un processus dynamique de démarche qualité et un pilotage de l'efficience, en s'appuyant sur la connaissance des attentes des usagers, les outils de pilotage locaux et nationaux (tableaux de bord, maquettes financières, etc.) et en articulation étroite avec les mécanismes conventionnels (conventions pluriannuelles entre le Département et la CNSA, CPOM entre membres du GIP, etc.).	Utilisation effective d'outils de pilotage interne de l'efficience Réponse effective aux enquêtes nationales Formalisation des procédures sur les principaux process de la MDPH Mise en place d'un outil de mesure de la satisfaction des usagers Mise en place d'une démarche d'amélioration continue	Mise en place d'un outil de mesure de la satisfaction du réseau des partenaires	
2	**Faire vivre une culture commune en interne et au niveau du territoire**	Qu'il s'agisse de l'équipe de la MDPH ou de ses partenaires, la promotion de la culture commune concourt à une meilleure cohérence dans le traitement des situations des usagers et à une plus grande équité. Des temps d'échanges entre professionnels dans le cadre de formations, de réunions communes ou encore de temps de mises en situation croisées contituent des leviers pour faciliter le lien entre acteurs.	Existence de réunions et formations communes entre les différents corps de métiers au sein de la MDPH Existence de réunions et formations communes entre équipes de MDPH et partenaires du territoire		Mise en place de temps de mise en situation inter-métier en interne Mise en place de temps de mise en situation inter-métier avec les partenaires
3	**Participer à la connaissance des publics handicapés et à l'adéquation de l'offre aux besoins à l'échelle du territoire**	La MDPH peut contribuer aux travaux locaux d'observation des besoins médico-sociaux grace à la connaissance du public dont elle dispose, à condition d'avoir des outils informatiques adaptés pour garder trace de la caractérisation des situations (déficiences et autres éléments) et contribuer au suivi des orientations. Par ailleurs, les apports qualitatifs aux travaux menés, notamment dans le cadre de l'élaboration des schémas départemental et régional, peuvent être précieux.	Codage des déficiences à partir d'un socle simplifié de nomenclatures (sous réserve d'informatisation) Mise en place d'un système de suivi des orientations Participation aux travaux visant l'évolution de l'offre départementale	Codage des éléments essentiels qualifiant la situation à partir d'un socle national de nomenclatures (sous réserve d'informatisation)	